

# PRESENTATION PLATEFORME MON MASTER 2024







La plateforme nationale des masters S'informer, candidater, se décider



### **MON** Quelle offre de formation?

#### Article L613-1 code de l'éducation :

L'Etat a le monopole de la collation des grades et des titres universitaires,

Les diplômes nationaux délivrés par les établissements sont ceux qui confèrent l'un des grades ou titres universitaires dont la liste est établie par décret....

La plateforme Mon Master ne concerne que les formations conduisant à l'obtention d'un diplôme national de Master (DNM) :

- Portés par les universités qui sont accréditées suite à une évaluation du HCERES
- Portés par des établissements privés ou publics qui ont une convention avec une université ou dont le jury est assuré par le Recteur de région académique (jury rectoral)

Dans le cadre d'une convention, le DNM est délivré par une universités qui sont les seules à être accréditées à délivrer les diplômes LMD qui ont une valeur nationale et une reconnaissance internationale



### **MON** Quelle offre de formation?

Sur la plateforme d'information Mon Master, je peux trouver certaines formations qui ne font pas leur recrutement par la plateforme nationale :

- Les parcours de M2
- Certains parcours sécurisés ayant déjà fait leur recrutement avant l'entrée en M1 (ENS, CMI, certains parcours d'IAE,...)
- Certains masters de journalisme qui recrutent dans le cadre d'un concours
- Certains parcours internationaux



### **MON** Quelle offre de formation ?

La plateforme Mon Master ne concerne pas :

- Les titres d'Ingénieurs accrédités par la CTI (confèrent le grade master)
- Les diplômes des grandes écoles accrédités par le MESR PGE (conférent le grade master) ex: Neoma, Skema, Kedge, HEC, etc...)
- Les diplômes des écoles privées hors convention :
  - Master of Business Administration MBA
  - Master of Public Administration MPA
  - Mastère
  - Magistère
  - Diplômes d'établissements divers

Grade master, car contrôle qualité exercé par le MESR

Pas de grade master, car aucun contrôle qualité exercé par le MESR



- ▶ 8 000 formations environ
- ► 115 établissements
- 210 000 candidats
- ▶ 2/3 des candidats sont des candidates
- 9 candidatures en moyenne par candidat
- ▶ 82 % des candidats ont été classés
- > 72 % des candidats ont reçu une proposition (88 % des candidats classés)
- ▶ 2,7 propositions en moyenne pour les candidats qui ont reçu une proposition



### **MON**Qui peut candidater sur la plateforme?

Tout titulaire (ou en préparation) d'un diplôme national de licence.

Tout titulaire d'un diplôme valant grade de licence :

- ▶ BUT
- Licence professionnelle
- Certains Bachelors répertoriés sur les listes du MESR (arrêté)
- Diplôme européen équivalent

Attention, l'admission en première année de master est sélective.

Les établissements peuvent subordonner votre admission à l'examen de votre dossier, à un entretien ou au succès à un concours.

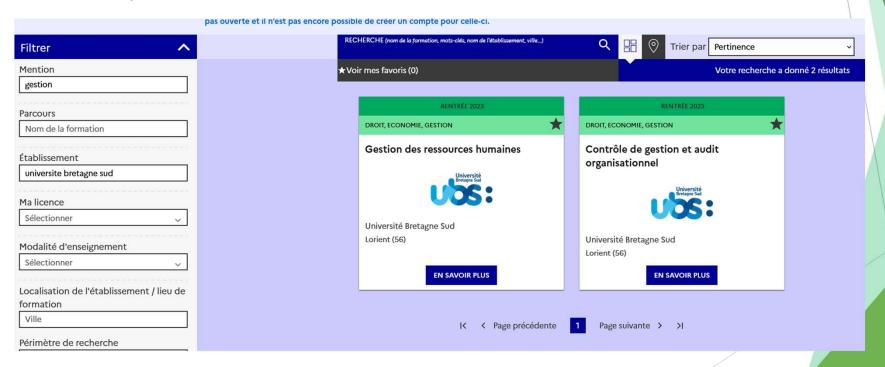
Ils ont la possibilité de fixer des capacités d'accueil limitées, au regard des capacités d'accueil physiques (locaux), des capacités d'encadrement, mais également des possibilités d'insertion professionnelle et de stage.



### **MON**MASTER Où trouver l'offre de formation

Sur <a href="https://www.monmaster.gouv.fr/">https://www.monmaster.gouv.fr/</a>

Recherche par mots clés

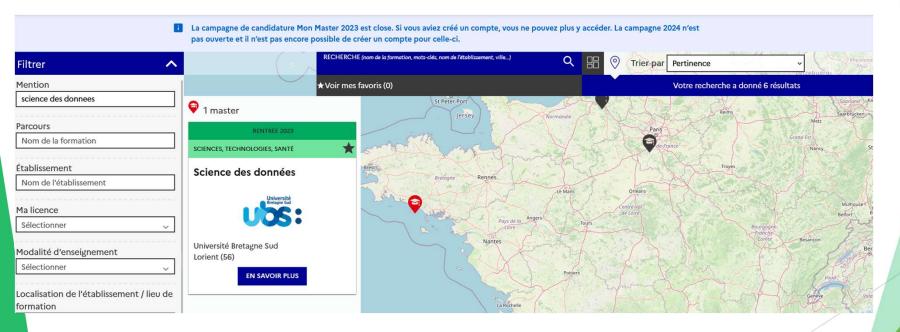




### **MON**MASTER Où trouver l'offre de formation

#### https://www.monmaster.gouv.fr/

#### Recherche par carte





### **MON**MASTER Contenu de la fiche formation

#### Sur Mon Master, je peux :

- Consulter le contenu de la fiche de chaque master, qui indique notamment :
  - la mention et les parcours : une mention de master peut se subdiviser en différents parcours, organisés par les établissements et précisant le contenu de la formation
  - ▶ les capacités d'accueil, qui correspondent à l'effectif total d'étudiants que peut recruter l'établissement dans une mention ;
- les licences conseillées (DNL), les compétences et les connaissances attendues des étudiants pour réussir dans une formation donnée, les critères d'examen des candidatures utilisés par les établissements pour le recrutement des candidats ;
- le taux d'accès à la formation : par exemple, si le nombre total de candidatures dans une formation est de 1 500 et si le dernier candidat admis est classé 150ème, le taux d'accès est de 10 %;
- Les taux d'insertion professionnelle ;
- Sauvegarder mes recherches grâce au pictogramme en forme d'étoile présent sur chaque vignette et chaque fiche de formation,



#### Le calendrier 2024



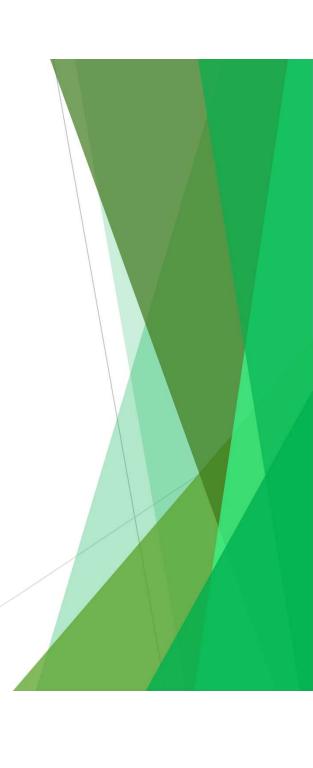
Attention: Pour ce qui concerne les formations en alternance, la phase d'examen des candidatures et d'admission aura lieu du 2 avril au 24 juin 2024.



#### Le calendrier 2024

Nouveau pour 2024 : existence d'une procédure complémentaire







### **MON**Combien de candidatures sont possibles

Vous pourrez former au maximum:

- ▶ 15 candidatures à des masters qui ne sont pas proposés en alternance
- 15 candidatures supplémentaires à des masters qui sont proposés en alternance.

Le décompte de ces candidatures se fera par mention de master au sein d'un établissement donné. Par conséquent, le fait de se porter candidat dans plusieurs parcours proposés au sein d'une même mention de master ne comptera que pour une seule candidature.

Attention : la période de candidature est très courte (1 mois), nécessité de commencer à constituer les dossiers très tôt.

# MON Comment est constitué mon dossier de candidature

#### Les éléments du dossier commun :

- Informations personnelles (Nom, prénom, mail, tél, etc.)
- CV (à déposer en pdf, jpeg,...) \*
- Baccalauréat (année obtention, type, série, mention, relevé de notes à déposer\*)
- Les années de cursus post-bac à ajouter une par une,
- les moyennes semestrielles
- Les relevés de notes post-bac à déposer \* (pour regrouper tous vos relevés en 1 seul document, vous pouvez utiliser un utilitaire comme Joinpdf par exemple)
- Les stages (à ajouter un par un) : année, durée, nb h/sem, Intitulé et descriptif + attestation de stages\*
- Les expériences professionnelles (à ajouter une par une) : année, durée, tps plein/partiel, employeur, intitulé, descriptif + possibilité de déposer un justificatif
- Renseignements complémentaires : SHN ou AC, boursier, situation de handicap (possibilité de communiquer ces éléments à la formation ou non), césure,...
- \* À préparer à l'avance

# MON Comment est constitué mon dossier de candidature

Des éléments propres à chaque formation.

Ainsi, chaque formation a la possibilité de :

- Demander en plus, jusqu'à deux documents complémentaires :
  - Lettre de motivation
  - résumé d'un rapport de stage,
  - projet de recherche
  - ▶ Etc...
- Proposer un formulaire dématérialisé composé de questions permettant d'affiner l'étude de votre dossier

Attention : la plateforme Mon Master ne demande pas de hiérarchisation des candidatures



### MON Comment se déroule la phase d'admission

Les propositions d'admission seront accessibles :

- ▶ Pour les formations en alternance : potentiellement à partir du 2 avril 2024 (probablement 1 à 2 semaines plus tard)
- Pour les formations « classiques » : à partir du 4 juin 2024

Les formations peuvent vous informer :

- d'une proposition d'admission
- d'un placement sur liste d'attente
- du refus de votre candidature (dans ce cas un motif de refus vous sera communiqué)

La gestion des propositions d'admission est similaire à celle de Parcoursup => on ne peut conserver qu'une seule proposition; quand un candidat refuse une proposition, le candidat suivant sur la liste d'attente est appelé automatiquement.

En 2023, 4 candidats sur 10 ont reçu une proposition le 1<sup>er</sup> jour (même effet que Parcoursup).



# Quelles sont les possibilités de réponse

Sur un vœu en alternance: si je réponds aux attendus, je suis informé que j'ai été placé en recherche de contrat (il n'y a pas de classements)

- Dés que j'ai un contrat ou une promesse de contrat, je la dépose au plus vite sur le site; si le responsable de la formation valide mon contrat (ou promesse):
  - ▶ Je reçois une proposition sur cette formation s'il y a des places disponibles
  - ▶ Je suis placé en liste d'attente si d'autres candidats ont déposé un contrat avant le mien
- Suite à une proposition, je peux l'accepter définitivement, provisoirement, la refuser ou me désister d'une candidature

#### Si proposition d'admission sur un <u>vœu en formation « classique »</u>:

- J'accepte provisoirement une proposition (et je me prononce sur le maintien ou non des placements sur liste d'attente)
- J'accepte définitivement une proposition (cela élimine toutes mes autres candidatures)
- ▶ Je refuse la proposition
- Je me désiste d'une candidature



### MON Quels sont les délais de réponse

#### Si proposition d'admission sur un vœu en alternance :

- Jusqu'au 7 juin 2024 23h59 pour les propositions recues à partir du 2 avril
- En rythme de croisière, J+1 pour les propositions faites à partir du 6 juin 2024

#### Si proposition d'admission sur un vœu en formation « classique » :

- Pour le 1<sup>er</sup> jour : J+3
- En vitesse de croisière le délai est de J+1 (à compter du 6 juin)

A compter du 25 juin débute la phase complémentaire si je n'ai pas accepté définitivement de proposition:

- Du 25 juin au 30 juin, je dois classer toutes mes candidatures encore en liste d'attente, mes placements en recherche de contrat et/ou mes nouvelles candidatures. Si j'avais fait une acceptation provisoire, elle est forcément classée dernière.
- ▶ A partir du 1<sup>er</sup> juillet, le dépilement est automatique et suit mon classement. Pour toute nouvelle proposition, elle est automatiquement acceptée provisoirement et les candidatures moins bien classées disparaissent

Attention: lors d'une acceptation définitive, je suis les consignes pour effectuer mon inscription administrative dans l'établissement choisi.



## Que se passe-t-il si je n'ai aucune proposition d'admission?

Nouveauté 2024 : existence d'une procédure complémentaire (PC) à compter du 25 juin 2024

- Possibilité de faire jusqu'à 10 vœux supplémentaires « classiques » et autant en alternance
- Dates de formulation des candidatures en PC : du 25 au 30 juin 2024
- ▶ Phase d'admission de la PC : du 15 au 31 juillet

Je peux me rapprocher du Service Universitaire d'Information et d'Orientation de mon établissement.

Attention : seuls les étudiants titulaires (ou en préparation) du DNL ont un droit de saisine du Recteur.

### MON Quelques conseils pour finir

- 1. Je repère les formations susceptibles de m'intéresser sur le moteur de recherche à partir du 29 janvier
- 2. Je prépare le maximum de documents en amont de l'ouverture de la phase de candidature : relevés de note, CV, attestation de stage, attestation score IAEmessage, attestation Toeïc, etc...
- 3. Je prépare mes lettres de motivation et les fais relire par un parent, un proche, un copain... (attention aux malheureux « copiés/collés »)
- 4. Je fais le maximum de vœux, pour me donner le maximum de chances
- 5. J'apporte le maximum d'informations complémentaires qui viennent enrichir mon dossier: engagement étudiant, BDE, etc.
- 6. J'équilibre mon panier de candidatures entre formations très sélectives et formations moins sélectives
- 7. Dans la mesure du possible, je me rends aux portes ouvertes des établissements
- 8. Le cas échéant, je prépare mon entretien en amont.





